

## PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE du 5 mars 2015

### Présents :

#### Les représentants de l'équipe enseignante :

Mesdames Roussel, Arroyo, Boisvyon, Désilles, Joubert, Prioux-Davy  
Monsieur Chevalier, DDEN

#### Les représentants de la Mairie :

M. Gaudin, Maire de Chasné Sur Illet  
Mmes Alleaume, Morel membres de la commission affaires scolaires

#### Les représentants des parents d'élèves suivants :

Mesdames Leduby, Lemièrre-Launay, Pasquier, Quoniam et Messieurs Le Gohebel et Paternostre.

### Absents excusés :

Monsieur Barbier, Inspecteur de l'Education Nationale de la Circonscription de Liffré  
Madame Dupas, enseignante  
Mesdames Bôcher, Esnault, Hubert représentantes des parents d'élèves.

### 1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU DERNIER CONSEIL D'ECOLE

Aucune remarque n'ayant été formulée, le procès verbal du dernier conseil d'école a été approuvé.

### 2. EFFECTIFS PREVISIONNELS DE RENTREE

A ce jour, il y a 151 élèves.

Il est prévu pour la rentrée de septembre 2015, 156 élèves (62 en maternelle et 94 en élémentaire).

Niveau	TPS-PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Nombre d'élèves	1+23	23	15	17	15	18	23	21

### 3. ACTIONS EN LIEN AVEC LE PROJET D'ECOLE

Axe de progrès : Améliorer les compétences des élèves en résolution de problèmes mathématiques

- Défis maths en Cycle 1, Cycle 2, Cycle 3
- Concours Kangourou en cycle 3 : jeudi 19 mars 2015

Axe de progrès : Construire un parcours culturel de l'élève

- Défi lecture et prix des Incorruptibles : cycle 2
- Journée « A Tous Jeux » : mercredi 13 mai 2015

**Axe de progrès :** Associer les parents dans la scolarité de l'élève et dans la vie de l'école

- Portes ouvertes : samedi 28 mars 2015
- Carnaval : vendredi 10 avril 2015

#### 4. SORTIES SCOLAIRES

##### Retour sur le projet cirque :

L'équipe pédagogique adresse ses remerciements à la mairie, à l'APE, à l'association Les P'tits Loups et à l'ensemble des familles pour avoir rendu ce projet possible.

Répartition du financement de ce projet

- Achat de places : 4964 €
- APE : 1404 €
- Mairie : 1000 €
- OCCE : 861 € dont 400 € de subvention des P'tits Loups

Total : 8229 €

##### Sorties envisagées :

- PS, MS/GS et GS/CP :
  - Musée des Beaux-Arts
  - Jardins de Brocéliande
- CE1 et CE2 :
  - Musée des Beaux-Arts
  - Sortie sportive
- CM1 et CM2 :
  - Planétarium

#### 5. MISE EN PLACE D'UN SITE INTERNET

L'équipe enseignante met en place un site internet pour l'école. Celui-ci permettra de diffuser :

- des informations administratives (règlement intérieur de l'école, PV des conseils d'école...)
- des traces de la vie de l'école (événements, travaux des classes...)

Ce site proposerait également des liens vers les sites de la mairie, de l'APE, vers les représentants des parents d'élèves, vers des ressources pour les élèves.

L'adresse du site est la suivante : <http://www.ecole-choinette-chasne.ac-rennes.fr>

#### 6. VIE DE L'ECOLE

##### • Prise de médicaments :

En réponse à une question des parents d'élèves, il est rappelé que la prise de médicaments sur le temps scolaire doit rester exceptionnelle et évitée dans la mesure du possible. Les enseignantes ne sont autorisées à administrer des médicaments que sur présentation de l'ordonnance du médecin et d'une autorisation écrite des parents.

- **Port de l'écharpe :**

En réponse à une question des parents d'élèves au sujet du danger potentiel du port de l'écharpe, l'équipe pédagogique précise qu'aucun jeu dangereux n'a jamais été ni observé, ni rapporté. Le port de l'écharpe reste donc autorisé et sa potentielle dangerosité est laissée à la libre appréciation des familles.

- **Photos de classe :**

Le photographe scolaire viendra réaliser les photos des classes lundi 23 mars, le matin. Sur requête de l'APE, des photos individuelles et/ou en fratries seront proposées aux familles. Ces photos doivent toutefois s'inscrire dans le cadre scolaire, en contexte scolaire.

## 7. NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

- **PEDT (projet éducatif territorial) :**

Le PEDT s'inscrit dans le cadre de la refondation de l'école et fait suite à la réforme des rythmes scolaires.

Objectif : le PEDT doit s'articuler avec les temps d'enseignement afin de construire pour chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité

La rédaction du PEDT est à l'initiative des communes et permettrait à la commune de bénéficier du fonds d'amorçage (50 € par élève et par an).

Le PEDT est à rédiger avant le 31 mai 2015, en association avec l'équipe éducative.

- La mairie précisera quelles modalités mettre en œuvre pour sa rédaction.

- **TAP :**

Quelques difficultés rencontrées:

En cas d'absence d'un intervenant: nécessité d'en informer l'école. Les élèves concernés restent alors en garderie.

Il est arrivé que des intervenants ne sachent pas quels locaux utiliser.

- Suggestions du conseil d'école:

- un coordonnateur pourrait être désigné parmi le personnel municipal
- la rédaction d'un règlement pour les TAP pourrait être envisagée pour l'an prochain

- **Mise en place d'un temps d'accueil dans les locaux scolaires le mercredi après-midi :**

La mairie constate une augmentation du nombre d'élèves accueillis prouvant que cette organisation répond à un besoin des familles.

## 8. SECURITE

- **Dernier exercice incendie :** 13/01/15

- un nouvel affichage des consignes de sécurité a été installé dans chaque salle de l'école
- la dernière commission sécurité date d'octobre 2009 (bâtiment classé en catégorie 5)
  - Une nouvelle visite sera à envisager prochainement.

- Dispositif Vigipirate mis en place depuis le 7 janvier : vigilance accrue dans les écoles

- Porte de la classe des PS désormais équipée d'un verrou

- Des dégradations de l'école sont évoquées et déplorées:

- intrusion dans la classe de PS durant les vacances de Noël
- objets dangereux trouvés dans la cour (bouteilles en verre, mégots)
- feu sous le petit préau (24-25 janvier 2015)

## 9. BUDGET MAIRIE

- L'équipe pédagogique sollicite l'installation du TNI (tableau numérique interactif) dans une salle de classe.

Cette installation avec le vidéoprojecteur actuel atteindrait 600 €. Une installation avec un vidéo projecteur à courte focale s'élèverait quant à elle à 1550 €.

Pour information, l'installation de 3 nouveaux TNI dans les classes s'élèverait à 12 000 €, montant auquel il faudrait ajouter 2700 € pour les vidéoprojecteurs (Devis Micro-C).

- L'équipe pédagogique sollicite également le budget nécessaire au renouvellement de 8 tapis de sol (96 €).

## 10. TRAVAUX

- Une infiltration dans la salle des maitres est signalée.
- La communauté de communes a procédé à des relevés de température dans quelques classes. Un bilan de cette intervention sera communiqué ultérieurement.

Prochain conseil d'école : mardi 9 juin à 18h30

Les secrétaires de séance  
Mme JOUBERT et M. PATERNOSTRE

Pour la directrice de l'école  
Mme ROUSSEL